**Deux tiers des hommes interrogés ont utilisé leur *congé paternité*. Mais la plupart d'entre eux ont du mal à oser *s'absenter* durant une journée au cas où un des enfants serait malade. Dans une large majorité des cas, c'est donc la mère qui 'prend un jour de congé' pour rester auprès de l'enfant malade.****L'intérêt de cette enquête est d'avoir posé la question de la responsabilité du père. D'habitude, la question de l'égalité au travail et dans la famille est vécue comme un problème féminin. Pas cette fois. Rappelons que, en 2006, une étude avait montré que les femmes consacraient encore 4 h 30 par jour aux tâches domestiques et les hommes… 2 h 20. Signalons enfin, qu'en France, environ 80 % des couples sont *'biactifs',* ce qui veut dire que *parentalité* et travail vont ensemble. En 2006, un couple français avait 2 enfants, en moyenne. Source: Libération.fr**